

Lettre ouverte des élus CGT à la ministre des Armées

Madame la ministre,

Malgré une journée de mobilisation interprofessionnelle le 9 octobre initiée à l'appel de la CGT, FO, Solidaires, FIDL, UNEF, et UNL, vous avez choisi de maintenir le comité technique ministériel qui se tient le même jour. Votre décision ne surprend guère. Le président de la République a déjà suffisamment dit avec outrance son mépris pour les organisations syndicales et les mobilisations sociales.

Le 9 octobre sera l'occasion de redire notre attachement au service public et notre refus de le voir privatisé, accaparé par les lobbies commerciaux, les intérêts privés si chers au président.

Cette journée rassemblera celles et ceux qui refusent le marché de dupes de la retraite par point qui anéantit toute garantie sur les niveaux prévisibles de retraites et ouvre la voie aux assurances privées.

Nous rappellerons que le « pognon de dingue » perdu par la collectivité n'est pas dans les caisses de la Sécu mais dans les aides démesurées aux grosses entreprises pour des emplois qu'elles ne créent jamais ou encore dans l'évasion fiscale érigée en système.

Nous refuserons le paternalisme condescendant d'un président qui ose lancer aux privés d'emploi qu'il suffit de « traverser la rue pour trouver du travail » alors que notre pays compte 9 millions de pauvres et que 20% de la population est en état de précarité alimentaire.

Nous dirons le 9 octobre la nécessité de services publics de proximité et dotés de moyens décents pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Nous affirmerons que la Sécu est l'outil moderne et efficace de cohésion sociale dont nous avons besoin. Nous affirmerons encore que sans hausse des salaires et des pensions, sans approfondissement des droits des travailleurs, il n'y a pas de développement social.

Ainsi, le 9 octobre, lorsque vous ferez comme si de rien n'était, les élus CGT seront dans l'action pour défendre tout ce que le gouvernement auquel vous participez méprise.

Croyez, Madame la ministre, en notre détermination à défendre le service public, l'intérêt général qu'il incarne et le progrès des droits sociaux.

Les élus CGT du comité technique ministériel.

Paris le 3 octobre 2018